

Chiffres clés 2024



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.
Indicateurs techniques et financiers année 2024.

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



Cyclad

Le service public des déchets et de l'économie circulaire / 4

Du tri à l'économie circulaire / 6

Les événements de l'année 2024 / 7

Un territoire zéro déchet / 8

Les déchets du territoire / 10

Collecte et déchetterie

La collecte / 14

Focus collecte et déchetteries / 17

Les biodéchets / 18

Les déchetteries / 20

Sommaire

Traitement et valorisation

Modes de traitement des déchets / 22

Trois sites de valorisation / 23

Économie circulaire

Un Territoire labellisé
Économie Circulaire / 24

Laboratoire d'innovation en économie circulaire / 26

Les formations / 27

L'Atelier CyclaB / 28

Finances

Les enjeux financiers / 30

Compte financier unique / 33

Élus et agents

Les élus / 34

Les agents / 35

Glossaire

Biodéchets

Selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement "Déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc ; déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail ; déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires." Les biodéchets représentent un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source depuis le 1^{er} janvier 2024.

Collecte incitative

En proposant depuis 2016 une collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines (C0,5), Cyclad a pour objectif de favoriser la réduction des déchets, le tri des emballages et des biodéchets afin d'atteindre les objectifs fixés par la loi et repris dans le PLPDMA.

CRTE

Contrats de Relance et de Transition Écologique. Contrats territoriaux entre l'Etat et les intercommunalités mis en place en 2020.

Centre de valorisation

Pour Cyclad, déchetterie nouvelle génération qui accueille un maximum de filières pour faciliter le tri et renforcer le recyclage. Ce site dispose également de CyclaB'Box de 140m² qui contribue à atteindre les objectifs de réemploi.

CyclaB'Box

Espace de réemploi présent dans 12 déchetteries et centres de valorisation. Il permet de déposer les objets en bon état pour leur donner une seconde vie. Il vise à réduire le gaspillage des biens de consommation, rendre le concept d'économie circulaire accessible à tous et préfigurer les centres de valorisation de demain.

Économie circulaire

Elle consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'un modèle du tout jetable à un système circulaire. Elle s'oppose à l'économie linéaire : produire, consommer, jeter. Les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et créateurs d'emplois durables et non délocalisables.

Kit à manger

Kit de vaisselle réutilisable imaginé par l'équipe zéro déchet et mis à disposition des associations, professionnels et particuliers pour éviter la vaisselle jetable lors des événements.

Label Territoire Engagé

Transition Écologique

Proposé par l'ADEME dans le cadre du programme "Territoire Engagé Transition Ecologique", il s'appuie sur un référentiel qui évalue les compétences en économie circulaire. Il est composé de 21 orientations (critères), réparties en 5 axes.

PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble d'actions coordonnées en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés.

PCAET

Plan Climat Air Énergies Territorial. Outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat.

PAT

Issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, le Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires. Il inclut la lutte contre le gaspillage alimentaire.

REP, Responsabilité Élargie du Producteur

Le producteur du futur déchet verse une contribution à un éco-organisme pour que celui-ci s'occupe du traitement des déchets. C'est le principe du pollueur-payeur.

Zone de gratuité

Espace de réemploi éphémère ou permanent pour déposer les objets en bon état et réutilisables, afin de les mettre à disposition gratuitement de nouveaux utilisateurs.

UVE, Unité de Valorisation Énergétique

Valoriser les déchets non recyclables produits sur le territoire en énergie décarbonée.



Le service public des déchets et de l'économie circulaire

Le Syndicat Mixte Cyclad assure une mission de service public de réduction, de collecte, de valorisation et de traitement des déchets. Situé en Charente-Maritime, il compte 234 communes soit 7 intercommunalités en Aunis et Saintonge pour 233 481 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge Communauté, Ile de Ré et Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

La démarche économie circulaire portée par le Syndicat Mixte Cyclad a été labellisée 4 étoiles par l'ADEME en 2024. C'est le seul territoire en France à atteindre ce niveau. Il souligne l'engagement de tous les acteurs du territoire en faveur du réemploi et du recyclage.

Au regard de l'article L 2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale assurent la collecte et le traitement des déchets des ménages.

La compétence économie circulaire comme la compétence traitement concerne l'ensemble des 7 intercommunalités.

La compétence collecte-déchetterie concerne 5 intercommunalités soit 188 communes et 152 405 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et La Saintonge Viticole et Vals de Saintonge.

Pour adhérer à Cyclad, le transfert de la compétence traitement est obligatoire ; celui de la compétence collecte-déchetterie optionnel.



Du tri à l'économie circulaire



Les évènements de l'année 2024

Janvier

- Distributions gratuites de kit de tri biodéchets en supermarchés

Février

- Lancement du projet Pass Cyclad

Mars

- Nouvelles filières REP en déchetteries
- Trophées de l'économie circulaire et Inauguration du Campus : espaces co-working et formation
- Forum de l'économie circulaire et CCES du PLPDMA

Avril

- Semaine du réemploi à Surgères avec le CAUE

Mai

- Partenariat "Mai à vélo"
- "Printemps des biodéchets" distribution de kits

Juin

- Concertations pour la mise en place du Pass Cyclad
- Déploiement des bornes gros volumes en Vals de Saintonge
- Accueil du réseau des communicants CITEO

PASS CYCLAD



Les 22 déchetteries accueillent plus de 60% des déchets produits et sont de véritables plateformes de tri et de valorisation. Comme sur les territoires voisins, un Pass d'accès est mis en place pour réserver l'accès aux usagers de Cyclad, pour réguler les apports, renforcer la fluidité, la sécurité et le tri. Il sera obligatoire pour les pros au 1^{er} janvier 2025 et pour les particuliers au 1^{er} janvier 2026.



Novembre

- Semaine Zéro Déchet
- Marché de Noël à L'Atelier avec 20 artisans locaux
- Labellisation 4 étoiles Territoire engagé Transition Écologique

Décembre

- Distribution des calendriers de collecte
- Formation SST des agents



Un Territoire zéro déchet

L'équipe zéro déchet accompagne les usagers et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire dans une démarche active et concrète de réduction des déchets. Elle propose et mène les actions visant à atteindre les objectifs définis dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).



1
PLPDMA



4
agents
zéro déchet



53

kits à manger vaisselle chez 14 partenaires.
107 prêts à des particuliers et associations.



91

animations grand public dont 18 ateliers zéro déchet



127

prêts de matériel dont 5 025 gobelets réutilisables



96

établissements scolaires sensibilisés et engagés pour le tri et la réduction des déchets : 2 100 enfants et 112 adultes



5 588

personnes sensibilisées pour l'ensemble des programmes : tri, zéro déchet, biodéchets, collecte incitative



580

actions pour le tri des biodéchets 933 personnes sensibilisées



11 276

bacs vérifiés pour la qualité du tri



22

visites de sites : 264 enfants et 163 adultes accueillis



367

visites en mairies



9

établissements scolaires accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire



93

commerçants zéro déchet



14

partenaires pour le réemploi de matières en déchetteries

Cyclad sur les réseaux

Nombre d'abonnés/followers



@Cyclad17
4 581
(+8% par rapport à 2023)



@ateliercyclab
758
(+33% par rapport à 2023)



@syndicat mixte cyclad
2 090
(+31% par rapport à 2023)

647 publications, stories et événements

Site internet

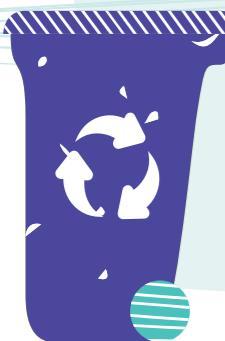


183 165
visites (72% sur smartphone et 28% sur ordinateur)

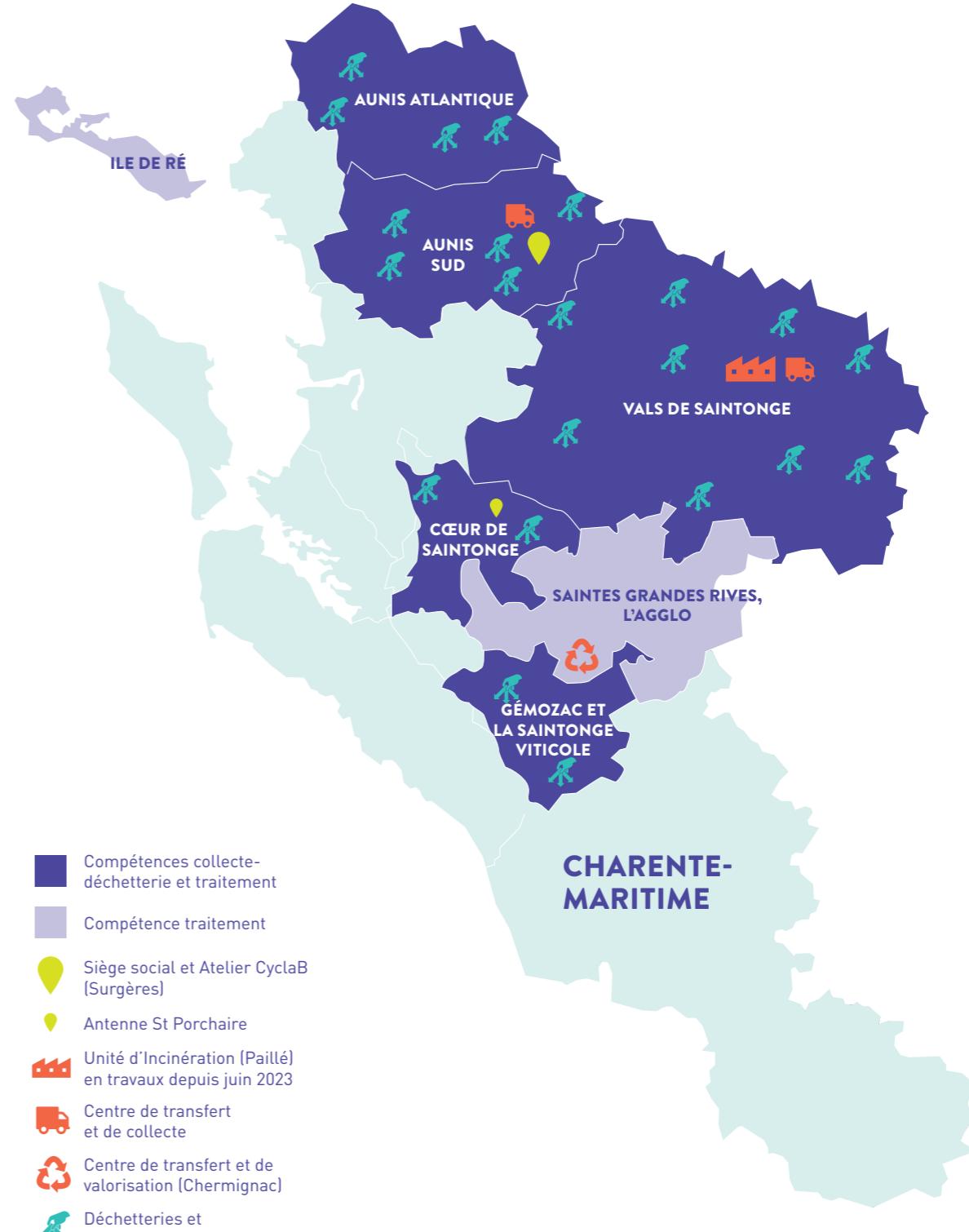


11 139
téléchargements

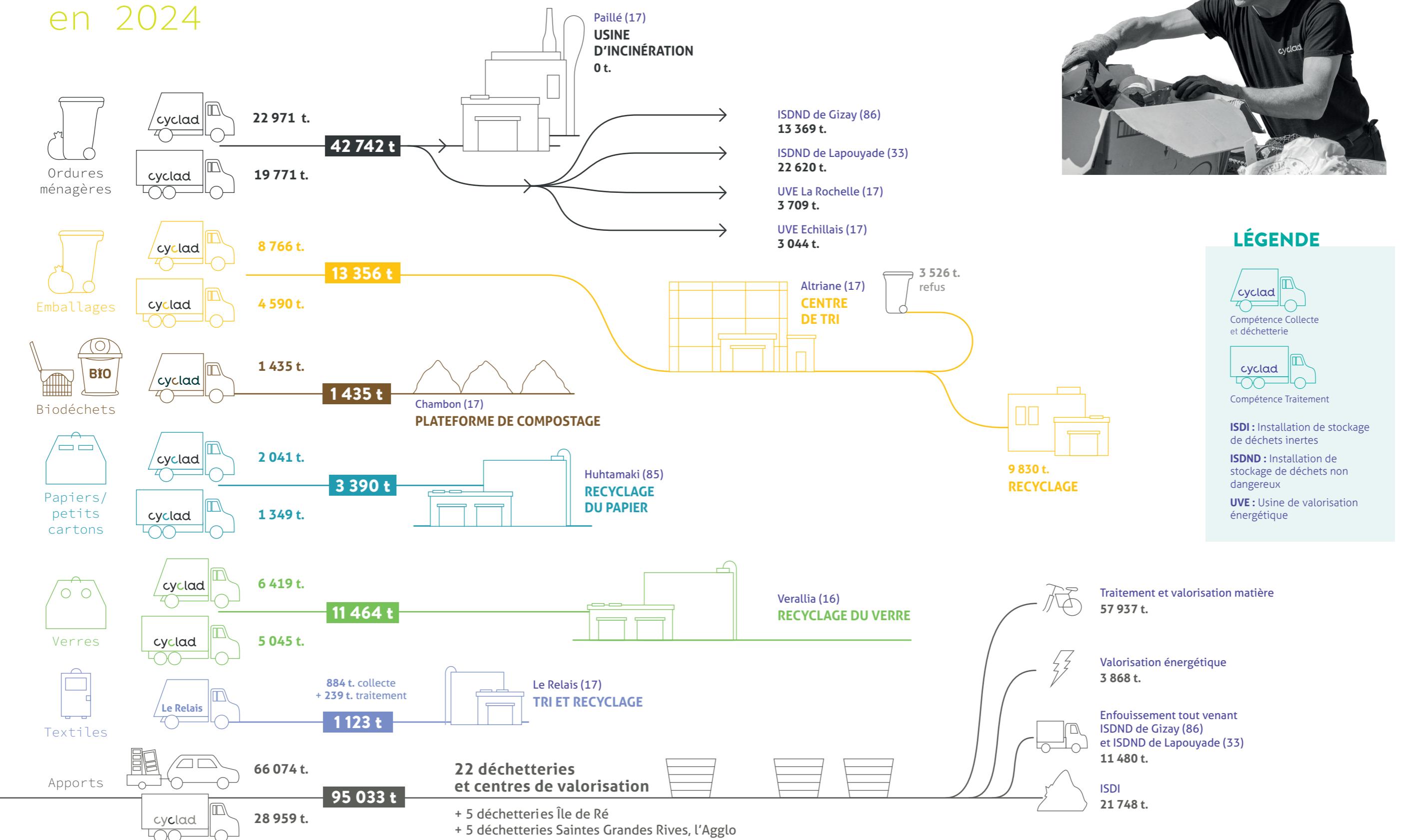
Les déchets du territoire



Les équipements

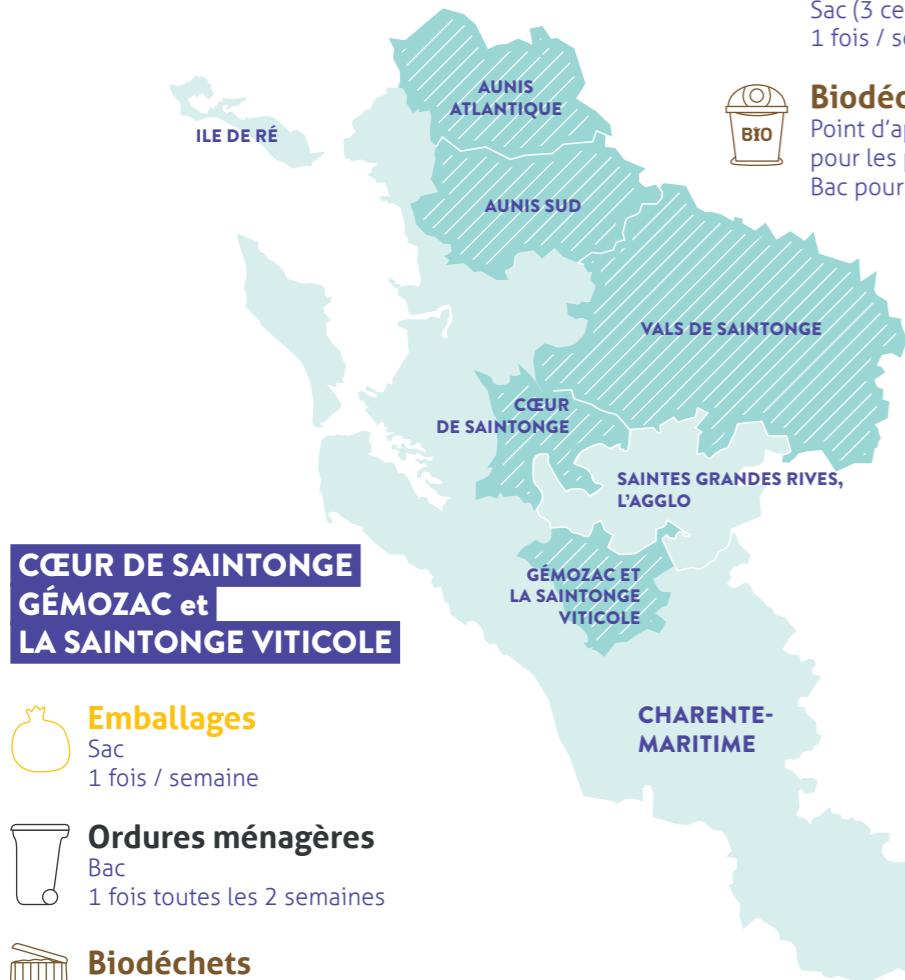


Les déchets en 2024



La collecte

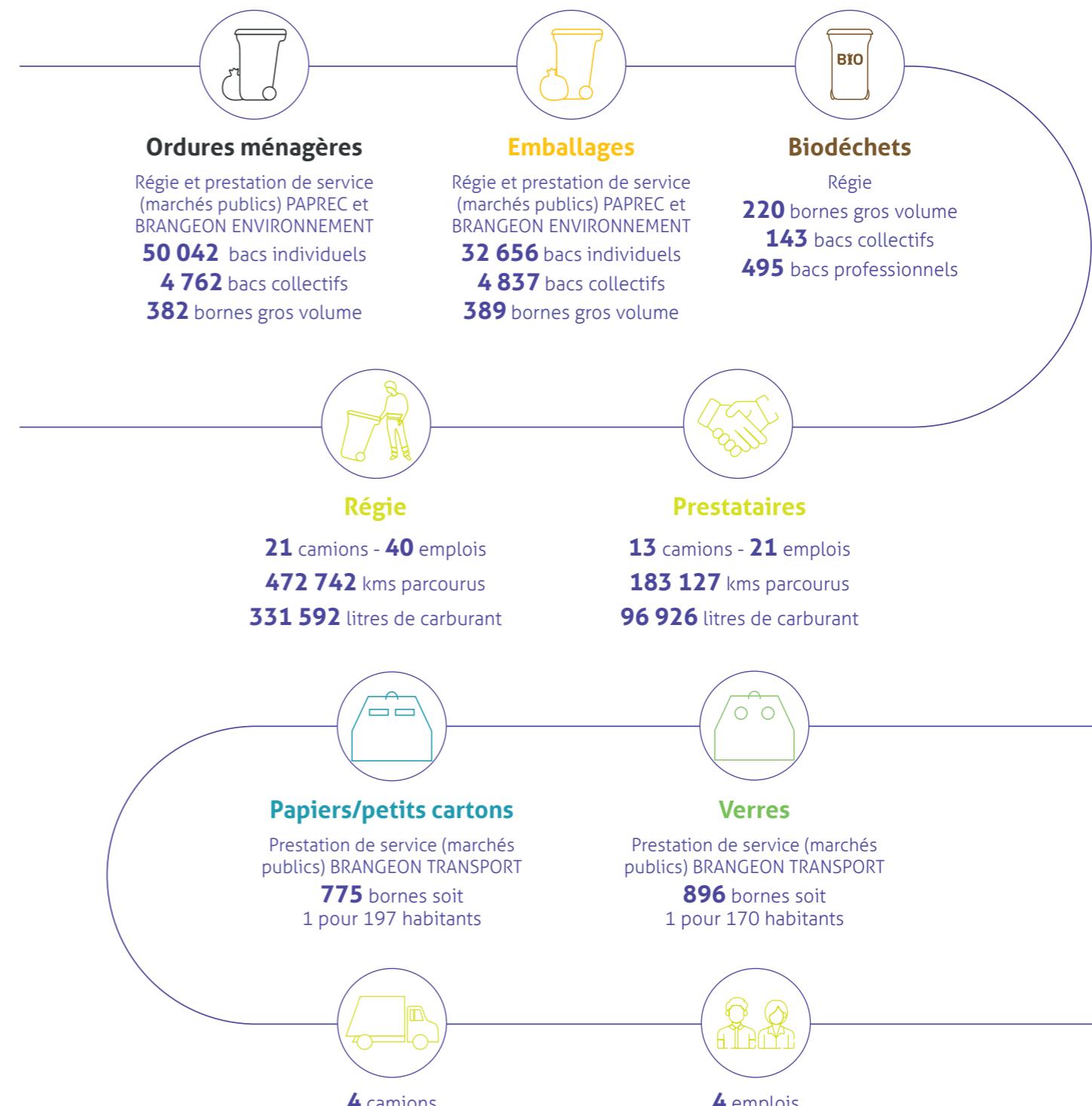
Modes et fréquences



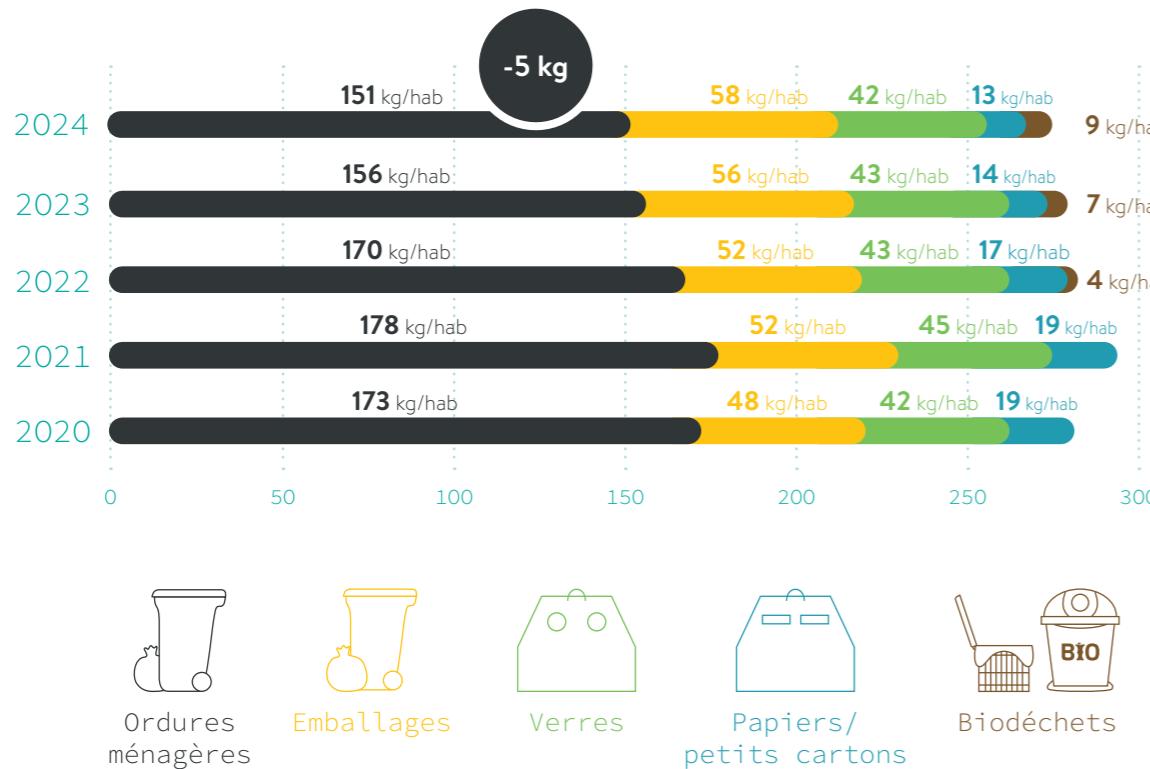
SUR TOUT LE TERRITOIRE



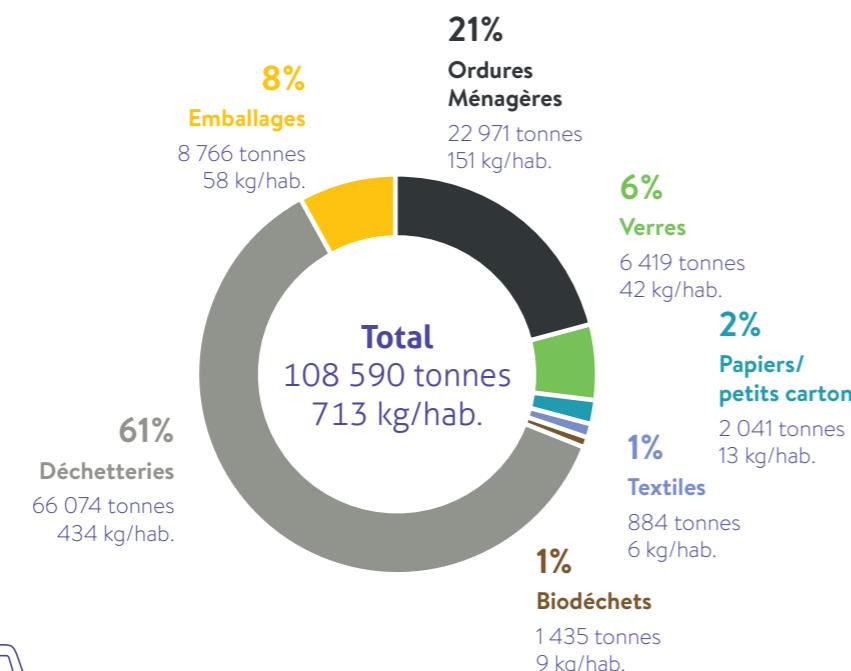
Exploitation du service



L'évolution de la production de déchets



La répartition



Focus

Valoriser plus en déchetteries



En 2024, les déchetteries Cyclad ont réceptionné plus de 66 000 tonnes de déchets, soit environ 61% des déchets produits sur le territoire. Dès le 1^{er} mars, conformément aux directives législatives, Cyclad a mis en place **trois nouvelles filières de tri à responsabilité élargie des producteurs (REP)** :

- Jeux/Jouets,
- Articles de Bricolage et de Jardinage,
- Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (menuiseries vitrées, laine de verre, laine de roche, etc.).

Les agents valoristes ont été formés, avec mises en situation, pour accompagner les usagers. Les réseaux sociaux et le site internet ont relayé les changements et leurs enjeux.

Grâce à l'engagement des agents et des usagers, ces filières REP ont permis de d'éviter l'enfouissement ou l'incinération de près de 9 000 tonnes de matériaux. Avec Ecomaison, Valobat, Ecominéro, OCA Bâtiment.

Réorganiser la collecte en Vals de Saintonge

En 2024, le territoire des Vals de Saintonge, majoritairement en bacs collectifs, est passé progressivement à un nouvel équipement de collecte des emballages et ordures ménagères.

Six nouvelles communes ont été dotées de 133 bornes d'apport volontaire (soit 215 bornes et 107 points de collecte au total).

D'un volume supérieur à celui des bacs et accessibles 24h/24, elles offrent une contenance plus adaptée aux usages (1 borne pour 40 foyers). Cette organisation permet d'améliorer le service et les conditions de travail des agents. L'environnement urbain est amélioré grâce à l'élimination des bacs surchargés et à la limitation des sacs déposés au sol.



Les biodéchets

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source devient obligatoire pour tous.

Le tri des biodéchets à la source est l'un des enjeux majeurs de la réduction de nos poubelles d'ordures ménagères. Les biodéchets sont les épluchures, restes de repas, marc de café, etc. Composés à 80% d'eau, ils sont biodégradables et sont la base d'un compost de qualité. Or, ils représentent encore près de 30% de nos poubelles d'ordures ménagères.

Après 10 ans d'équipement en composteurs individuels, Cyclad poursuit son engagement en faveur du tri des biodéchets à la source en déployant la collecte séparée auprès des professionnels (2017) puis des particuliers (tests depuis 2018). (voir p.14 Modes et fréquences)

Les biodéchets issus de la collecte séparée sont traités en plateforme de compostage pour être utilisés localement en compost en agriculture. A la maison, le compost obtenu constitue un engrais naturel et organique.

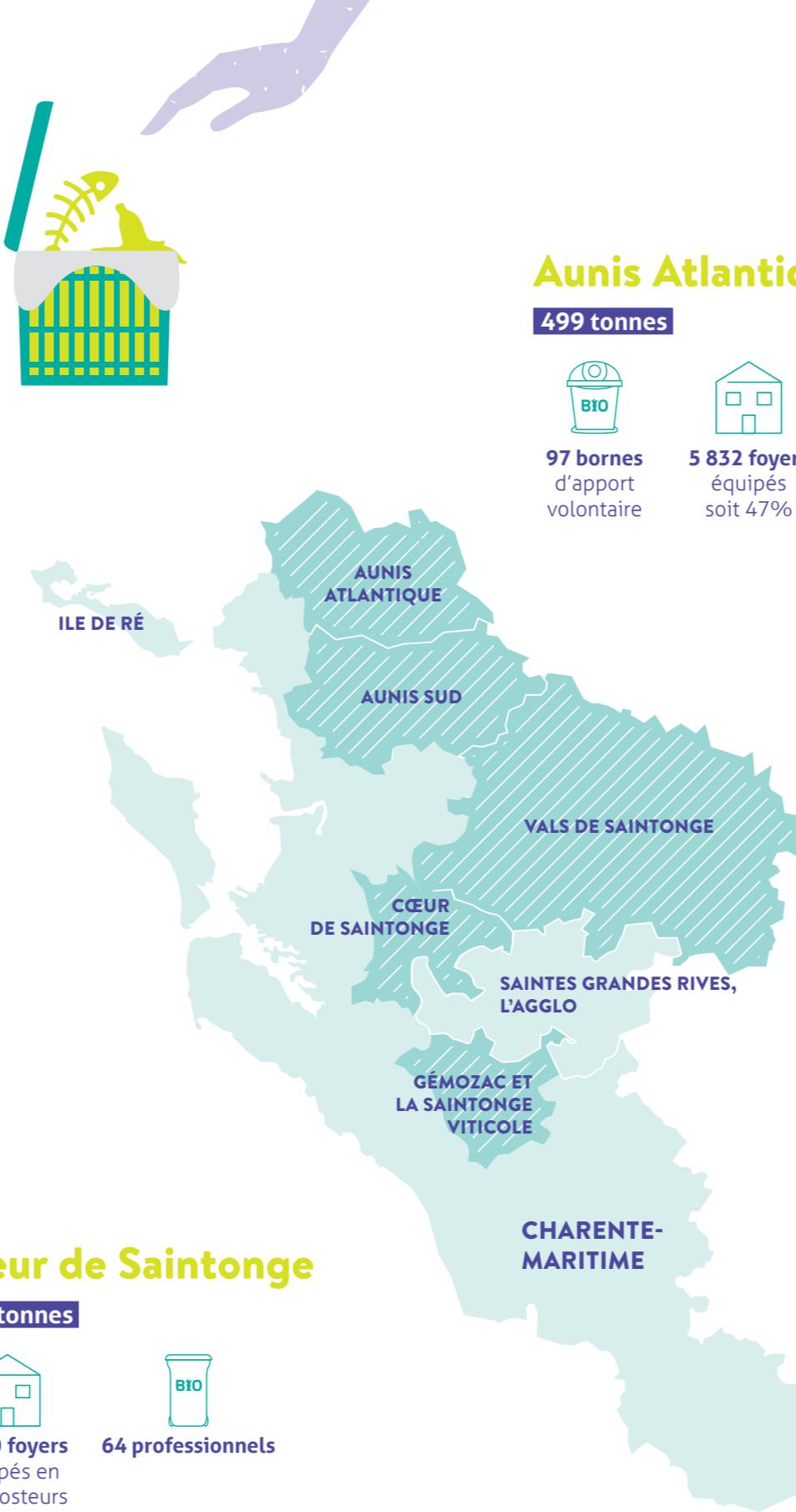
En 2024

2 471

kits de tri des biodéchets distribués

580

actions menées par les équipes



Le compostage



46 582

foyers équipés d'un composteur sur tout le territoire depuis 2008

917

composteurs distribués en 2024

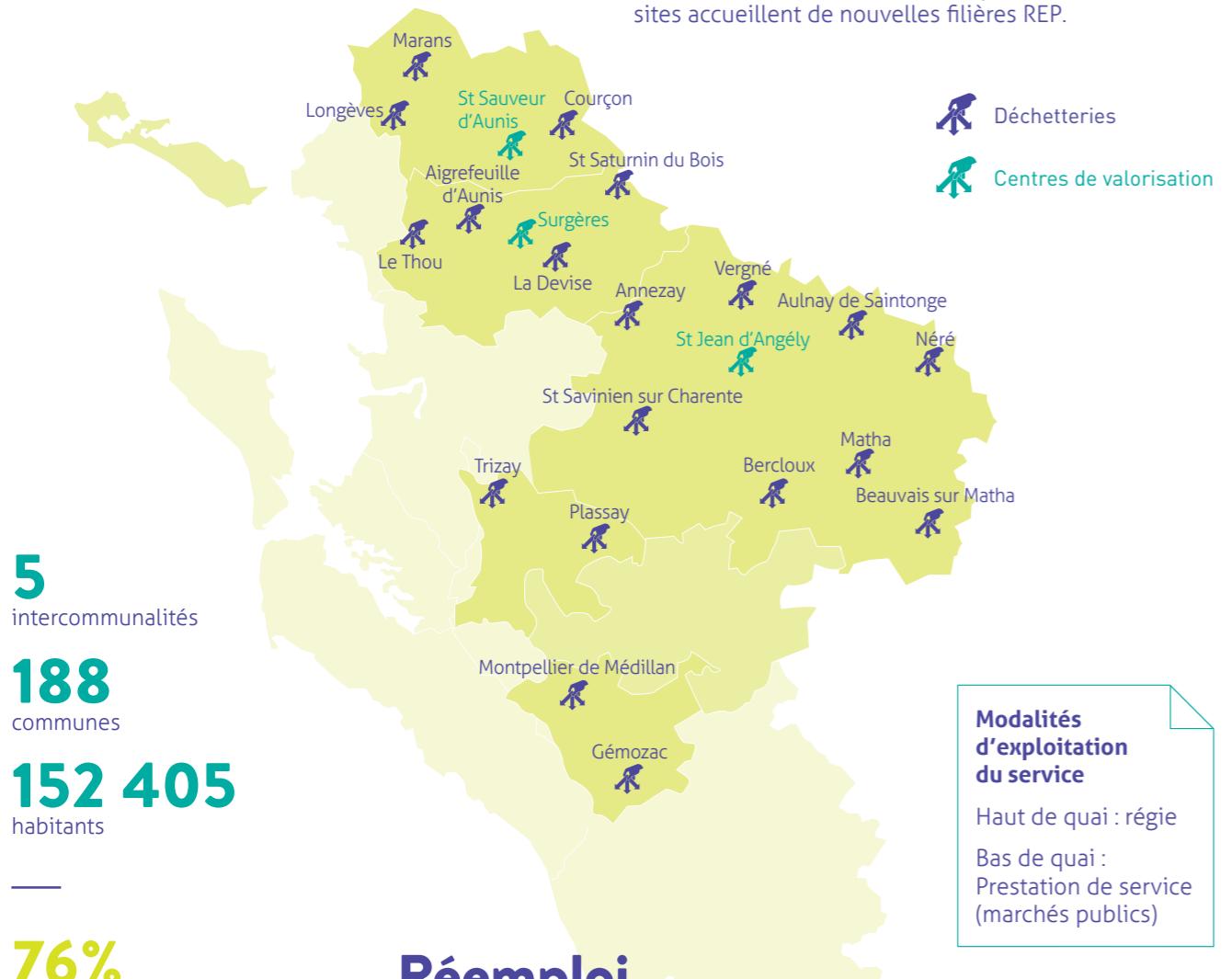
148

établissements équipés d'un composteur collectif (écoles, collèges, lycées, maisons de retraite...)

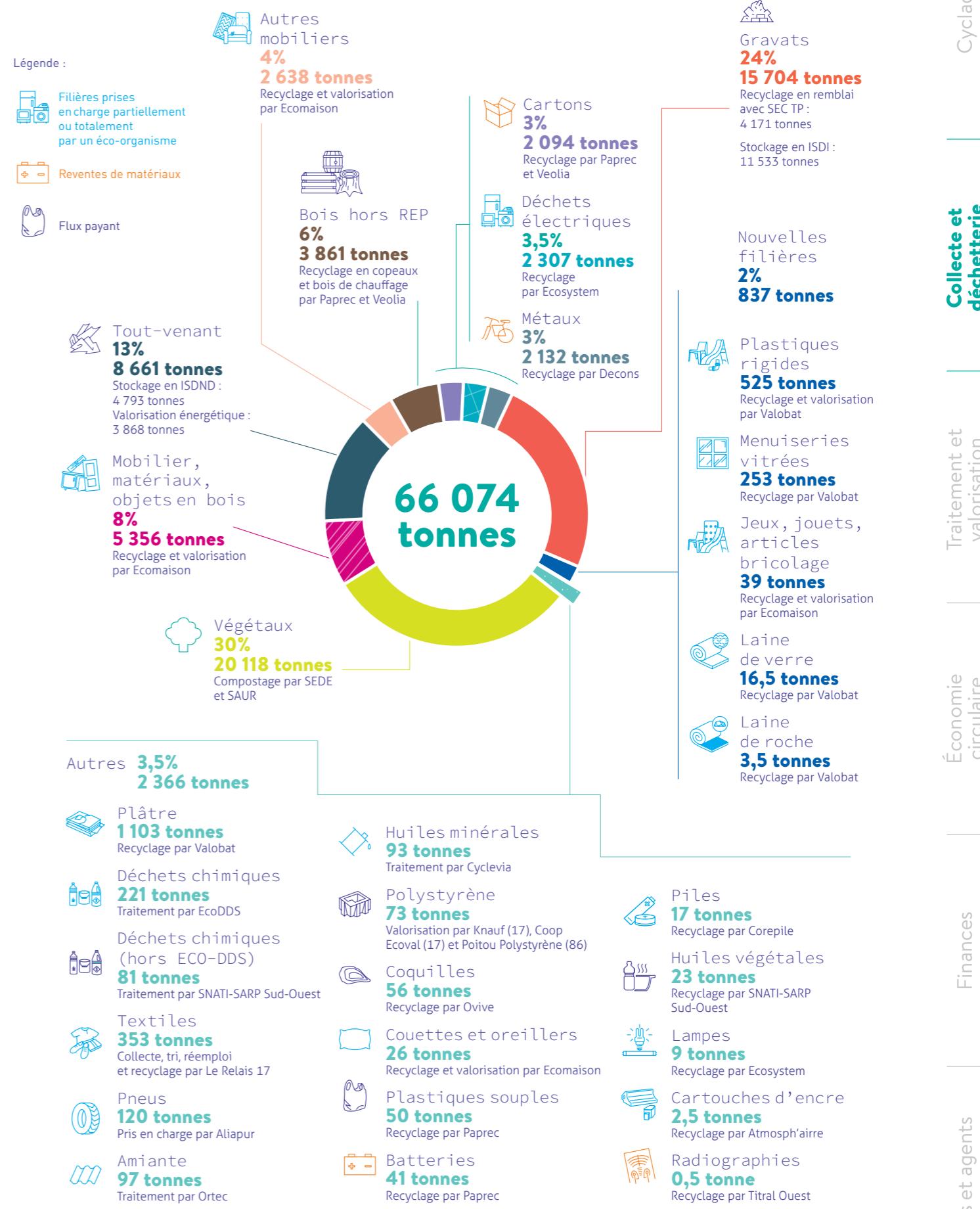
1 435 tonnes

collectées en 2024 (soit +42 % par rapport à 2023) et valorisées en compost.

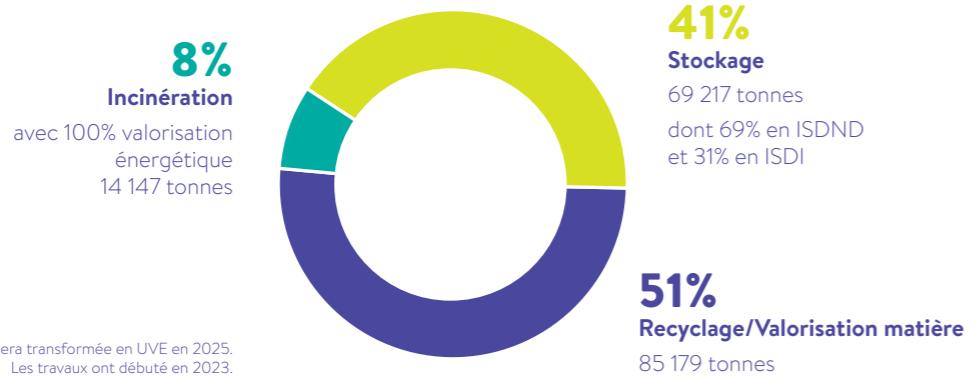
Les déchetteries et centres de valorisation



Les déchetteries réceptionnent 61% des déchets produits sur le territoire. Elles se transforment pour accueillir jusqu'à 50 filières et sous-filières de tri et devenir des outils au service du tri, de la valorisation et du réemploi. La construction de la déchetterie de demain est en route. Cyclad dispose de 19 déchetteries et de 3 centres de valorisation nouvelle génération qui accueillent toutes les filières de tri et une zone de réemploi centrale de 140 m² : la CyclaB'Box. En 2024, les sites accueillent de nouvelles filières REP.

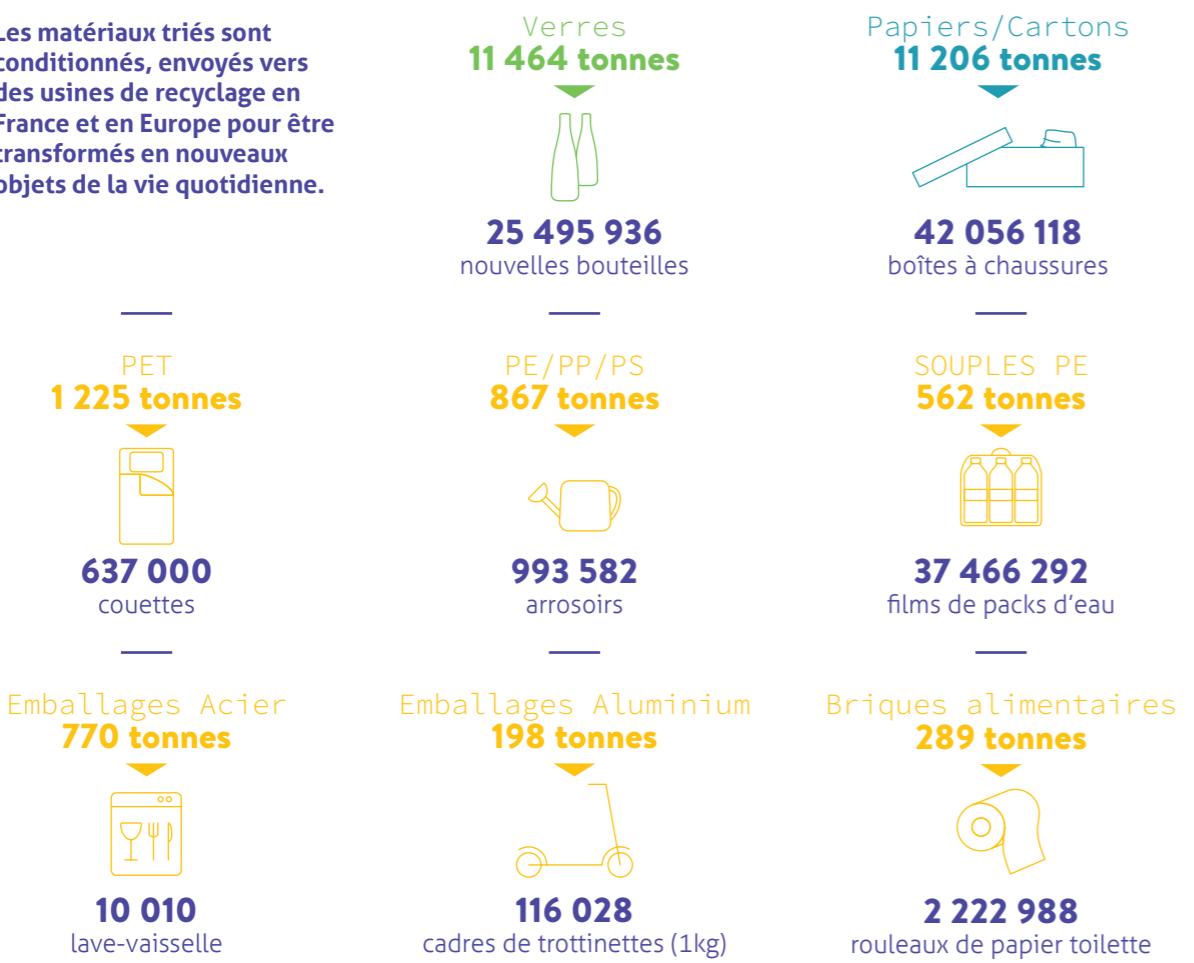


Modes de traitement des déchets



Des matériaux recyclés

Les matériaux triés sont conditionnés, envoyés vers des usines de recyclage en France et en Europe pour être transformés en nouveaux objets de la vie quotidienne.



Trois sites de valorisation

Surgères

4 activités : collecte, transfert, mécanique, maintenance

37 agents (Cyclad)

22 000 m²

1 000 m³

Capacité maximale de stockage instantanée de matériaux secs

1 000 m³

Capacité maximale de stockage instantanée OMR* / fermentescibles

Déchets réceptionnés

Emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés

Centre de collecte

5 bennes traditionnelles
5 camions robotisés
1 camion robotisé biodéchets
1 laveuse

Provenance des déchets

Charente-Maritime

2 quais de transfert automatiques des emballages et des ordures ménagères

2 500 t.
d'emballages par an

9 800 t.
de déchets OMR* par an

Chermignac

63 100 tonnes

81 229 m²

11 emplois (Veolia)

Déchets réceptionnés

Végétaux, bois, papiers, cartons, verres, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), métaux, gravats, emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés, Déchets Industriels Banals (DIB), Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Provenance des déchets

Charente-Maritime



Tri robotisé
Déchets d'Équipements d'Ameublement



Tri du bois en 2 catégories
classe A et classe B



Broyage
bois et végétaux
Chaîne CSR (Combustible Solide de Récupération)



Tri des DIB et du tout venant de déchetterie
Cartons, Gravats, Verre, Métaux, OMR* + EMB* + Papiers/petits cartons

*OMR : Ordures ménagères résiduelles
*EMB : Emballages

Paillé

1 unité d'incinération
d'une capacité de 30 000 tonnes/an

12 emplois (PAPREC)

19 agents (Cyclad)

33 800 m²

Déchets réceptionnés

Emballages, ordures ménagères, papiers de bureau, polystyrène.

Centre de collecte

5 bennes traditionnelles
2 camions robotisés
1 camion robotisé biodéchets
1 laveuse

Provenance des déchets

Charente-Maritime

Focus

Nouvelle Unité de Valorisation Énergétique en 2025

Capacité : 30 000 tonnes d'ordures ménagères traitées localement chaque année.

Turbine pour valoriser l'énergie produite en électricité (1,1 MWh en puissance instantanée) pour les besoins électriques de l'installation (0,4 MWh), le reste sera vendu à un fournisseur d'énergie (soit 5 GW/an).

Source d'énergie renouvelable : 5 à 6 MWh d'énergie thermique sous forme d'eau chaude disponible toute l'année (soit 40 GW/an).

30 000 tonnes d'eau potable économisées par le nouveau process.

30 M€ investis pour une durée de vie estimée de 40 ans.

Un territoire labellisé Économie Circulaire

La démarche

Les élus du Syndicat Mixte Cyclad se mobilisent depuis 15 ans en faveur de la réduction des déchets et de la transition vers une économie circulaire.

Premier outil de pilotage, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est élaboré pour 6 ans et engage la mise en œuvre de 25 actions pour réduire la production de déchets. Ces actions sont menées par les équipes et les acteurs locaux partenaires.

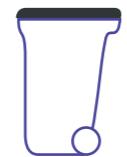
Les élus ont souhaité aller plus loin dans la démarche pour développer l'économie circulaire sur le territoire. Ainsi, depuis 2017, le service public Cyclad, dispose de son laboratoire d'innovation en économie circulaire, CycaB, et d'un tiers-lieu dédié depuis 2021 (page 26 à 29).

Cette ambition est reconnue par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique à travers la labellisation "Territoire Zéro Gasillage, Zéro Déchet" en 2014, puis dès 2020 avec le programme "Territoire Engagé Transition Écologique" et le label Économie Circulaire.

La démarche économie circulaire portée par le Syndicat Mixte Cyclad a été labellisée 4 étoiles par l'ADEME en 2024. C'est le seul territoire en France à atteindre ce niveau. Il souligne l'engagement de tous les acteurs du territoire en faveur du réemploi et du recyclage.



Les objectifs



ORDURES MÉNAGÈRES

Réduire à
150kg/hab/an
(territoire collecte)



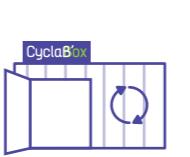
EMBALLAGES

+30%
d'emballages collectés.
Les collecter plus souvent
que les ordures ménagères



BIODÉCHETS

Proposer à
100% des foyers
une solution de tri
des biodéchets



DÉCHETTERIES
Installer des
espaces de réemploi



CYCLAB
Développer des
filières locales
de recyclage et
créer de l'**emploi**



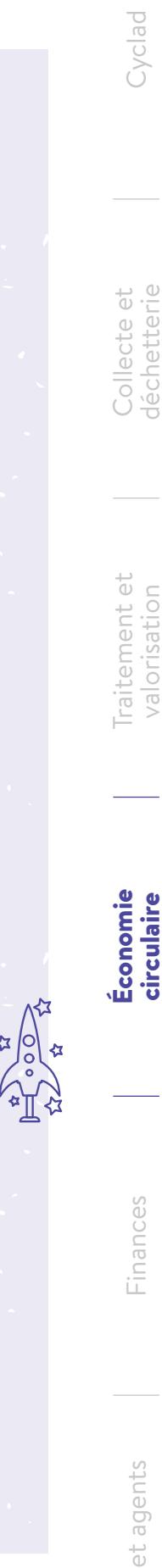
PORTER LE PROJET
à l'échelle
du territoire



ANIMER
un **lieu dédié**
à l'économie
circulaire pour tous



S'ENGAGER
dans le
référentiel
de l'ADEME
économie circulaire



Les outils

CYCLAB

Laboratoire d'innovation
en économie circulaire

- **Valoriser** les opportunités économiques du territoire
- **Former** et **accompagner** les collectivités et entreprises
- **Transformer** les déchets en matériaux ressources
- **Créer** des emplois et des produits à valeur ajoutée

L'ATELIER CYCLAB

Tiers-lieu ouvert à tous

- Réunir et concentrer les initiatives
- **1 800 m²** dédiés à l'économie circulaire
- **4** laboratoires partagés pour valoriser la matière
- Une matériauthèque, un espace de co-working, une salle de formation, une salle de conférence

TROPHÉES CYCLAB DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Récompenser les projets innovants en Aunis - Saintonge
- Soutenir les porteurs de projets

PLPDMA

- **8** axes de travail
- **25** fiches actions

DIAGNOSTIC ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DES OBJECTIFS INTÉGRÉS AUX DÉMARCHE TERRITORIALES

- Co-signature des CRTE Aunis Atlantique et Aunis Sud
- Participation aux PCAET, PAT...
- Chartes Collectivités exemplaires

Laboratoire d'innovation en économie circulaire

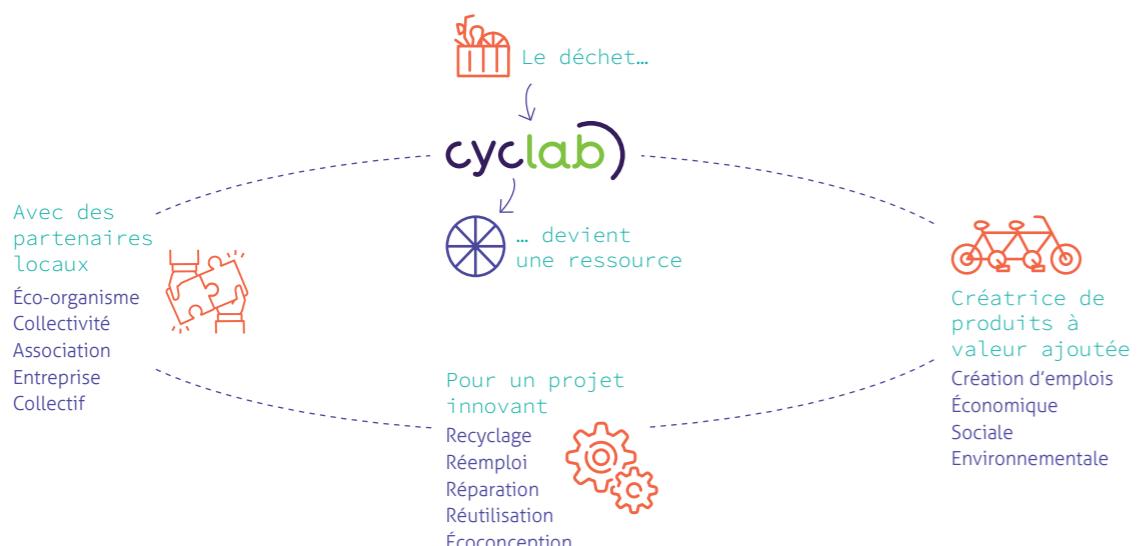
65

structures accompagnées par Cyclab en 2024.

140 000 €

Chiffre d'affaires généré par les entrepreneurs grâce à Cyclab en 2024.

Créé en 2017, Cyclab est un facilitateur entre Cyclad et les acteurs du territoire engagés dans l'économie circulaire. Cyclab valorise de nouvelles opportunités économiques en transformant les déchets en matériaux ressources.



Des dispositifs sur-mesure

Cyclab soutient les porteurs de projets innovants sur son territoire grâce à des dispositifs d'accompagnement sur-mesure pour la création d'entreprise, le sourcing de la matière ou la mise en réseau.

Le Club Cyclab

Le réseau économie circulaire

Pour qui ?

Les lauréats des Trophées Cyclab, les entrepreneurs du territoire qui souhaitent bénéficier de l'écosystème Cyclab.

Pour quoi ?

- Un programme d'événements : ateliers, rencontres thématiques, voyages circulaires, afterwork...
- Un soutien au sourcing de la matière : déchetteries, entreprises et matériauthèque
- Des partenariats et des affaires
- Une newsletter

Les Trophées

Les Trophées Cyclab de l'économie circulaire, créés en 2019, récompensent des entrepreneurs sur le territoire Aunis-Saintonge. Les projets retenus utilisent de la matière détournée, sont viables économiquement, innovants et implantés sur le territoire. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement d'un an afin de mettre au point des produits upcyclés.

Les formations

Les collectivités adhérentes

AUNIS ATLANTIQUE

- Workshop Mobilité Douce pour fabriquer des trophées par 7 agents.
- 4 tonnes de déchets de chantier revalorisés avec la déconstruction des futurs bâtiments de la Caale par BITI.
- Convention de partenariat avec La Caale.

Quelques réalisations



Workshop Mobilité Douce



Création d'arceaux vélo



Workshop et escape game

AUNIS SUD

- Projet de construction d'un bâtiment en réemploi avec Studio Imago.
- Partenariat tripartite avec Aunis Sud et Odacio.
- Cafés Entreprendre à la pépinière INDIGO.
- Workshop, sensibilisation et Escape Game pour 20 agents.
- Sensibilisation à l'économie circulaire avec la Mission Locale La Rochelle Ré Pays d'Aunis et La Maison de l'Emploi.

Lauréats 2024

19.14

Tapissier et designer d'ameublement en upcycling

Bois Carbone

Mobilier et parements en bois brûlé à partir de bois de réemploi

Sintaa

Scénographies événementielles durables, conçues en matériaux de réemploi

La Grande Collecte

Sensibilisation à la réduction des déchets textiles

L'Atelier du Biclou

Restauration de vélos vintage et de cycles issus de déchetteries

Les Gaillardes

Troupe de théâtre itinérante à vélo et cuisine anti-gaspi

Studio Imago

Agence d'architecture spécialisée dans l'éco-conception

L'Atelier Cyclab

Maison de l'économie circulaire et du zéro déchet

Inauguré le 21 octobre 2021, l'Atelier Cyclab est le premier tiers-lieu dédié à l'innovation en économie circulaire porté par une collectivité. Il accueille les acteurs de l'économie circulaire et du zéro déchet du territoire, notamment les lauréats des Trophées Cyclab, du club et les étudiants.

L'Atelier Cyclab propose aussi des formations, des rencontres entrepreneuriales et des ateliers grand public.

Un tiers-lieu vivant, ouvert à tous, pour entreprendre et se former en économie circulaire

4 agents

1800 m²

4 labos

Bois (scie ruban, toupie, dégauchisseuse...) ; Agroalimentaire (four professionnel, cellule de refroidissement...) ; Tech (imprimante 3D, brodeuse numérique, laser, graveur...) ; Vélo

Matériauthèque

4 bureaux

1 espace de coworking

1 salle de formation



Ça s'est passé à L'Atelier Cyclab en 2024

4 180

visiteurs actifs

239

jours d'utilisation du labo Bois

120

événements (ateliers professionnels, workshops, groupes de travail...)

144

jours pour le labo Vélo

400

personnes sensibilisées à l'économie circulaire (200 étudiants et 200 salariés/agents)

96

jours pour le labo Agro

240

participants à l'inauguration du Campus Cyclab et 8 lauréats des Trophées Cyclab

62

jours pour le labo Tech

8

visites inspirantes de collectivités

3

cantines éphémères et 90 participants

4

conférences et événements partenaires

1

marché de Noël des entrepreneurs Cyclab

La semaine du réemploi dans la construction avec le CAUE 17

Accueil de l'exposition "Matière Grise"

140 participants, dont :

- 20 professionnels du BTP dans le cadre d'un workshop
- 60 élèves/étudiants sensibilisés
- 20 professionnels de la filière du réemploi avec Odey's

Les partenaires

- Intercommunalités adhérentes : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, Ile de Ré et Saintes, grandes Rives, l'Agglo.
- Institutionnels : Région Nouvelle-Aquitaine, Union européenne (programme LEADER) et État (ADEME), Département et Préfecture de la Charente-Maritime.
- Entreprises : Brangeon Environnement, CMGO, Eiffage Route, Huhtamaki, Paprec CRV, Suez, Paprec Énergies, Veolia.
- Enseignement supérieur : Campus de l'alimentation ENILIA-ENSMIC, EIGSI, Excelia, La Rochelle Université, Lycée polyvalent du Pays d'Aunis, CESI (en 2025).
- Structures d'accompagnement des entrepreneurs : Action'elles, ADI, Open Campus Innov, COAPI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Charente-Maritime, Critt Agro-Alimentaire, J'adopte un projet, La Caale, Pépinière Entreprises Indigo, Odacio, Pole Innovation Saintes, Pop Incub.
- Associations et tourisme : À la Motte, L'outil En Main, Le Comptoir Local - Aunis Marais Poitevin, Charentes Tourisme

Labellisation Néo-Terra

En 2024, L'Atelier Cyclab est labellisé et adhère aux valeurs de la feuille de route régionale Néo-Terra pour accompagner et accélérer les transitions écologique, énergétique, économique et sociale en Nouvelle-Aquitaine.

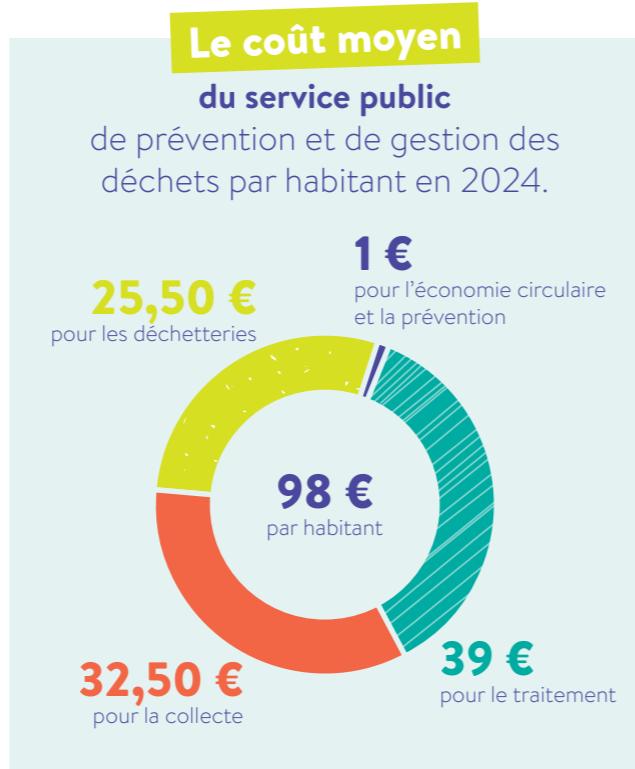
Les enjeux financiers

L'évolution du coût de la gestion des déchets concerne toutes les collectivités en France. Sa hausse est majoritairement liée à l'augmentation constante de la fiscalité imposée par l'État et aux coûts de traitement des déchets non recyclables. Cette évolution doit être amortie grâce aux efforts de tous en faveur du tri et de la réduction des déchets. Le tri des biodéchets est au cœur de ces enjeux pour réduire nos déchets enfouis et incinérés.

La cotisation progresse de 5€/habitant passant ainsi de 93€/habitant/an en 2023 à 98€/habitant/an en 2024.

Le coût de nos déchets

 Compost coûte 0€ la tonne	 Papiers/ petits cartons coûte 0€ la tonne	 Verres coûte 15€ la tonne	 Emballages coûte 40€ la tonne	 Biodéchets coûte 60€ la tonne	 Non trié Ordures Ménagères coûte 185€ la tonne
 Métaux rapporté 58€ la tonne	 Cartons rapporté 8€ la tonne	 Gravats coûte 23€ la tonne	 Végétaux coûte 43€ la tonne	 Bois coûte 115€ la tonne	 Non trié Tout-venant coûte 170€ la tonne



La hausse de la taxe générale sur les activités polluantes

Fixée par l'État, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) s'applique sur les tonnages d'ordures ménagères non recyclables et le tout-venant de déchetterie destinés à l'enfouissement. Plus la quantité de ces déchets augmente, plus la taxe payée par la collectivité est élevée. **Elle passe de 46,20 € TTC par tonne de déchets enfouis en 2020 à 71,50 € TTC en 2025.**

Cette taxe ne concerne pas les déchets des filières de recyclage triés par les ménages et les professionnels : les emballages, les biodéchets, les papiers/petits cartons, les verres, les textiles et les autres déchets triés en déchetterie.

Il est donc important de trier pour maîtriser la hausse de cette TGAP.



L'augmentation des coûts de traitement des déchets non recyclables

Le service public Cyclad dispose d'une capacité de traitement des déchets non recyclables qui couvre 2/3 des tonnages des ordures ménagères produites avec l'usine de Paillé. Pour le tiers restant et le tout-venant de déchetteries (non recyclable également), Cyclad dépend à 100% d'opérateurs extérieurs pour l'incinération et l'enfouissement. Ces coûts sont en constante augmentation.

Sans le tri, le coût de traitement de nos déchets serait 40% plus élevé

Les enjeux financiers

La matrice des coûts année 2023

La matrice des coûts est un cadre de présentation standardisé des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets proposé par l'ADEME. Il permet de détailler, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Cet outil aide les collectivités à suivre et maîtriser l'évolution des coûts de gestion des déchets à travers leur connaissance et leur analyse comparée.

Le coût aidé correspond au coût restant à la charge de la collectivité (charges – recettes liées à l'activité déchets pour l'ensemble des flux).

Le coût aidé par habitant en €

	Ordures ménagères	Déchetteries	Biodéchets	Emballages et papiers	Verres	Autres*	Total
Coût aidé €/hab	55,7	38,8	5,8	16,4	1,4	-3,8	114,3
Production kg/hab	156	304	16	70	43	1	590

*Services dédiés aux professionnels ou collectivités.

Comparaison du coût aidé moyen (Source : Matrice des coûts ADEME - 8/04/2025)



Répartition des coûts en 2023

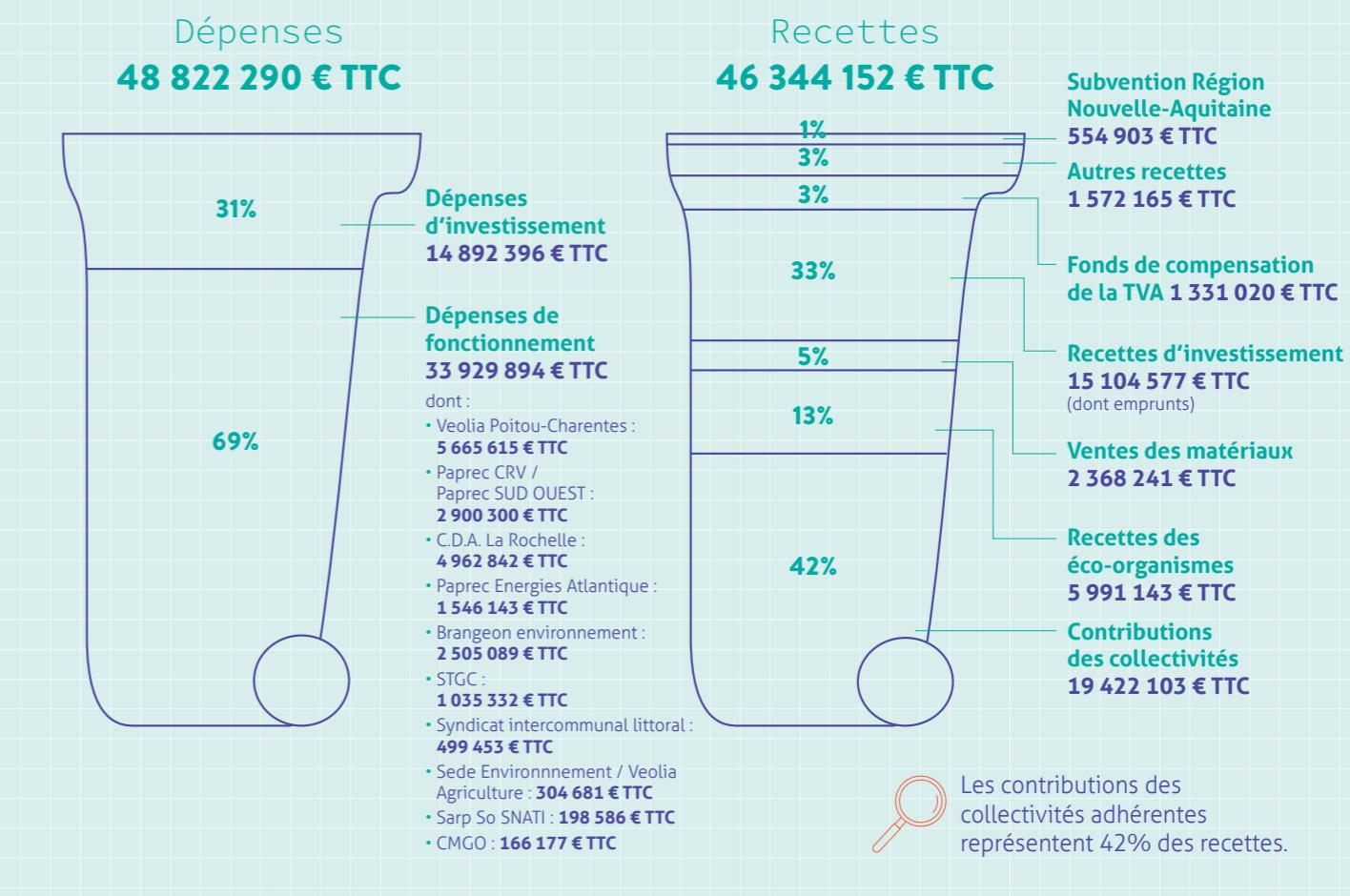
Dépenses	Tous flux				
	Ordures ménagères	Déchetteries	Biodéchets	Emballages et papiers	Verres
Structure				4,6 €	
Communication				1,7 €	
Prévention				4,1 €	
Pré-collecte	1,7 €	-	6,7 €	3,2 €	0,8 €
Collecte	20,2 €	14,5 €	8,2 €	21,2 €	2,2 €
Transport	3,3 €	15,6 €	-	2,3 €	-
Traitemen	26,7 €	9,8 €	1,5 €	11,7 €	-
Recettes	Produits industriels	0,5 €	3,5 €	9,8 €	3,3 €
Soutiens	0 €	1,8 €	0 €	20,8 €	0,6 €
Aides	0,3 €	0,1 €	1,3 €	0,1 €	0,0 €

Compte financier unique 2024

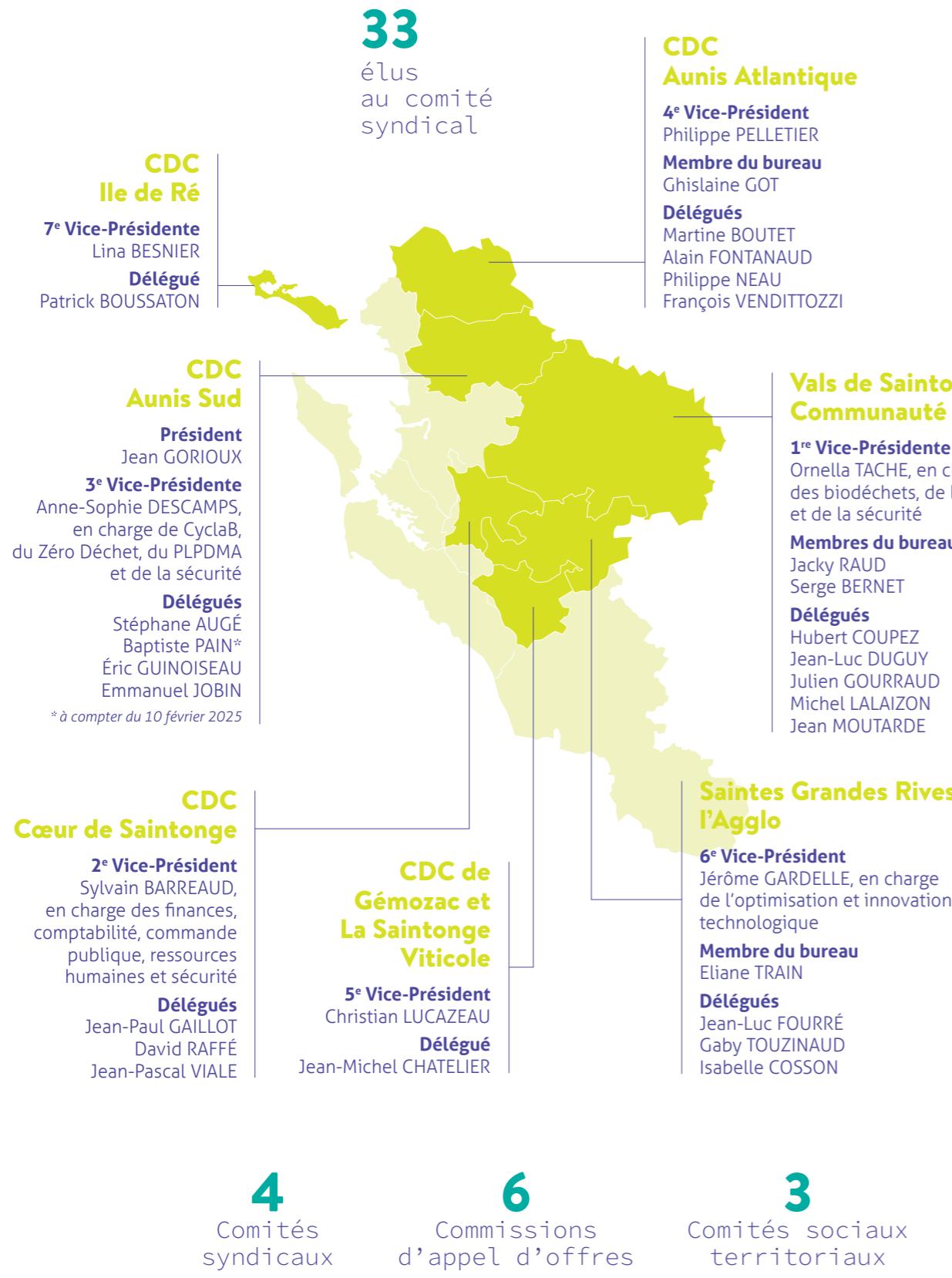
Le budget de l'exercice 2024 est marqué par un résultat de fonctionnement négatif dû principalement à trois facteurs : la chute des recettes de fonctionnement liée aux cours de revente des matériaux (issus de la collecte sélective et des déchetteries), l'inflation de 4,9% qui impacte les marchés de prestations de services et l'augmentation des charges de personnel.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement progressent de 25 %. Les cotisations ont été revues à la hausse soit près de +5 €/hab/an afin de faire face à ces hausses. Le budget d'investissement est déficitaire à cause des restes à réaliser pour les travaux de modernisation de l'outil de traitement des ordures ménagères de Paillé.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	-	881 479,60 €	-	6 719 713,52 €
Opérations 2024	33 929 894,36 €	29 908 713,42 €	14 892 396,22 €	16 435 438,70 €
Résultat de clôture	33 929 894,36 €	30 790 193,02 €	14 892 396,22 €	23 155 152,22 €
Restes à réaliser			13 344 444,96 €	-
Total cumulé	33 929 894,36 €	30 790 193,02 €	28 236 841,18 €	23 155 152,22 €
Résultat définitif		- 3 139 701,34 €		- 5 081 688,96 €



Les élus



Les agents

